



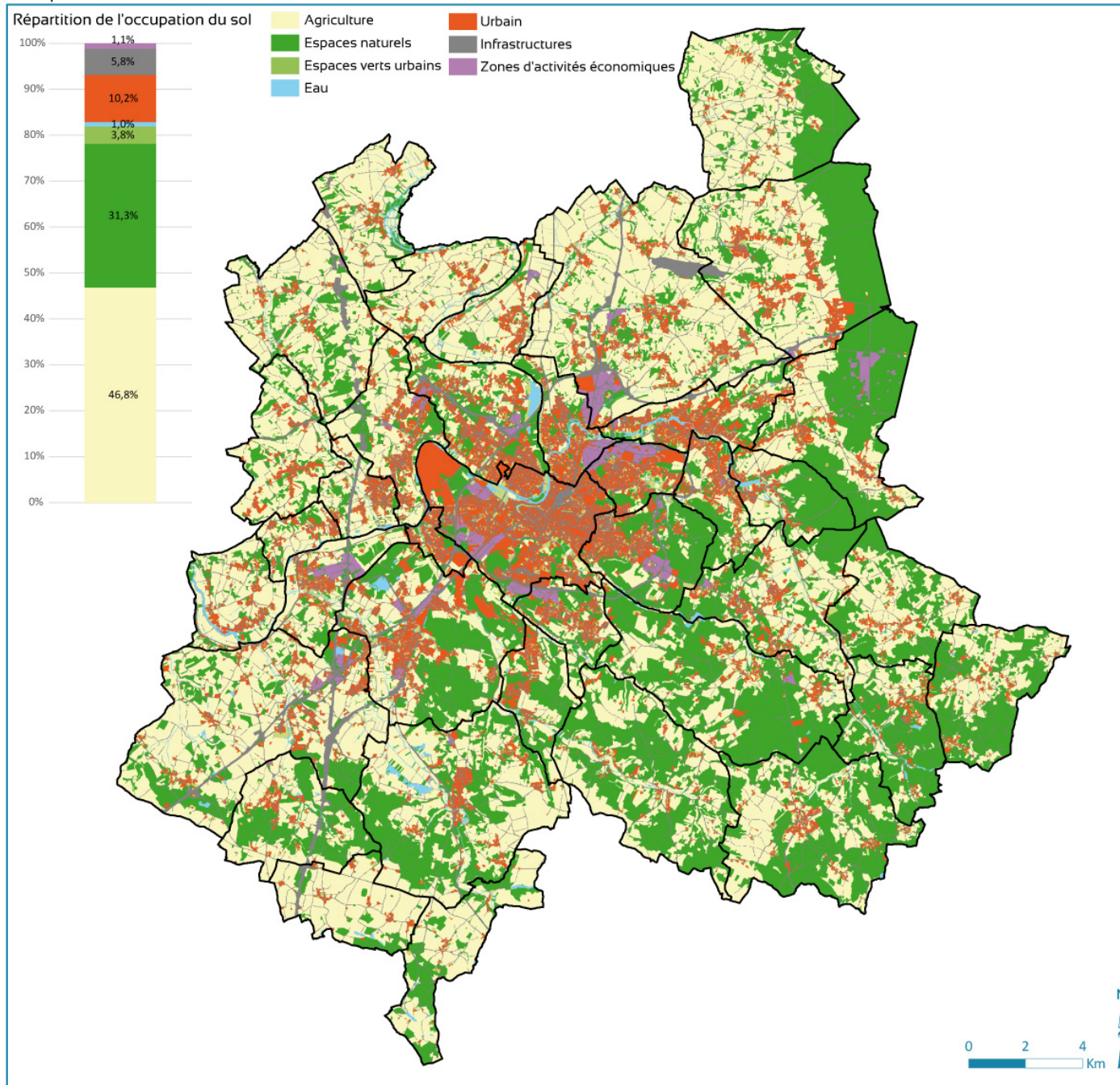
UNE VOIRIE POUR TOUS

Rues et espaces publics À VIVRE

Mobilités en territoires peu denses : Quelle place pour le vélo ? Quels aménagements ?

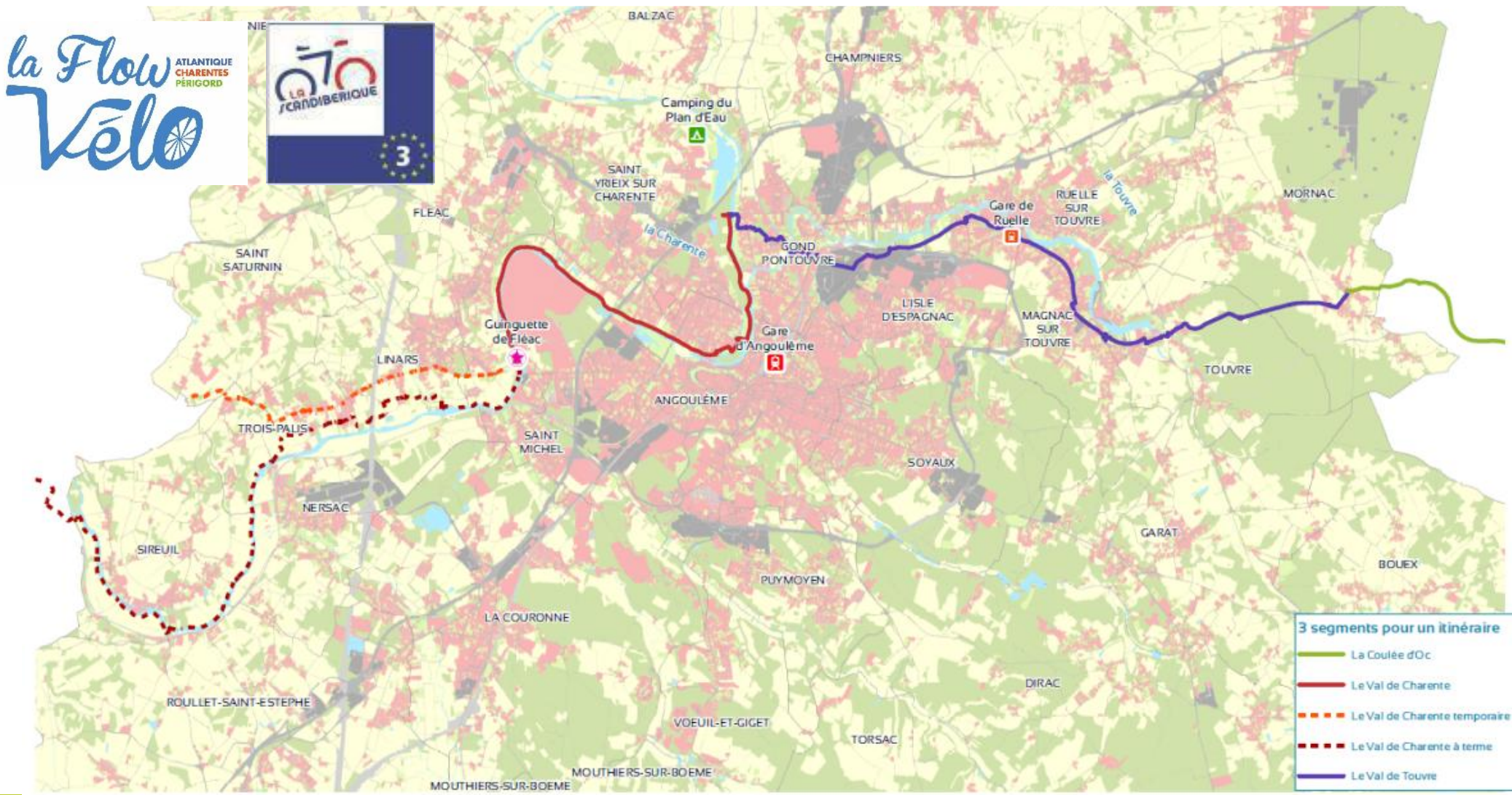
La politique cyclable du GrandAngoulême

L'occupation du sol en 2014

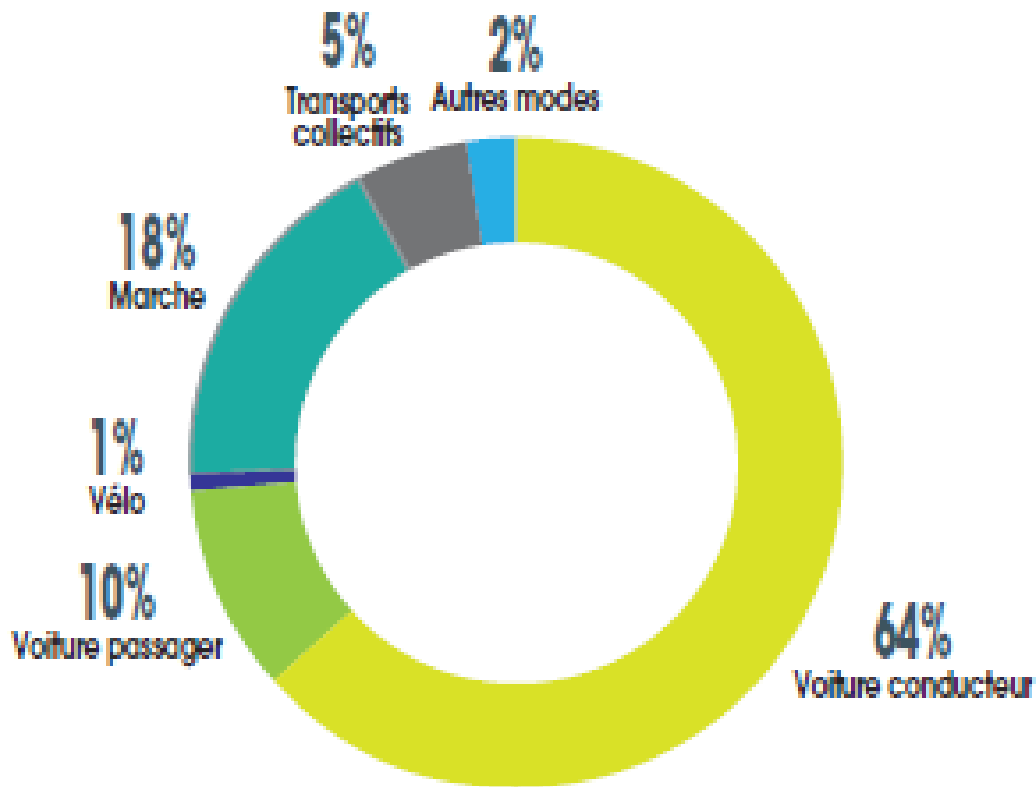


2005 : 1^{er} schéma cyclable

⇒ Identification d'une liaison prioritaire, structurante pour le territoire et support des itinéraires européens et nationaux de véloroutes voies vertes



2012 : 1% de part modale

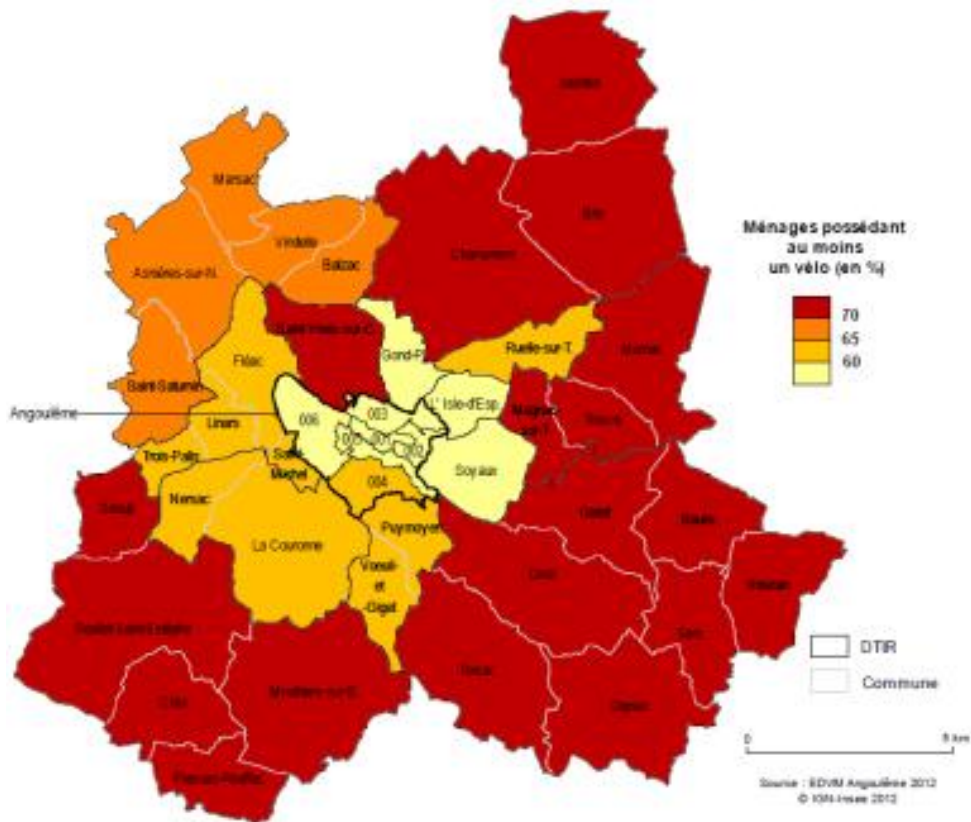


Source : EDVM Angoulême 2012

- Angoulême • 1,2%
- GrandAngoulême • 0,9%

Des ménages nourrissant équipés...

Carte 16 : Ménages disposant d'au moins un vélo en 2012



⇒ 87 600 vélos

⇒ 93 648 voitures

	Part des ménages équipés d'au moins un vélo	Part des ménages équipés d'au moins une voiture	Nombre de vélos par ménage	Nombre de voitures par ménage
--	---	---	----------------------------	-------------------------------

Angoulême centre	38 %	75 %	0,66	1,02
Autres quartiers	49 %	82 %	1,04	1,18
Angoulême	47 %	80 %	0,96	1,15
Autres communes	63 %	91 %	1,49	1,57
à 16 Grand-Angoulême	55 %	86 %	1,23	1,36
SCoT	59 %	89 %	1,38	1,48

Depuis 2014 : des VAE en location

Objectifs du service

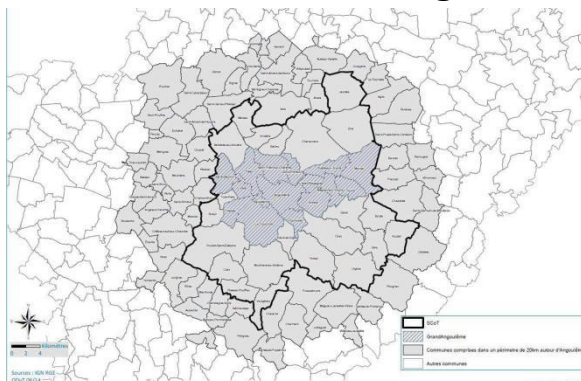
- ⇒ faire essayer le vélo pour des usages quotidiens,
- ⇒ favoriser l'essor de la pratique du vélo comme mode de déplacement

⇒

Le VAE aplanit les reliefs, réduit les distances

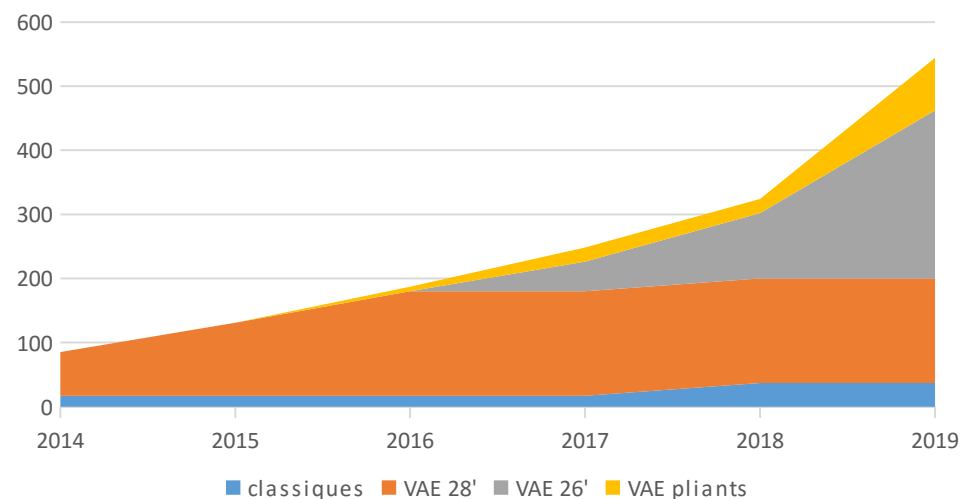
Périmètre d'utilisation

⇒ 20 km autour d'Angoulême



⇒ En 2018 : 24 communes de résidence

évolution flotte de vélos mobili'cycle



	utilisateurs	%	habitants	%
Angoulême	165	63%	42 081	30%
autres GA 16	83	32%	64 489	46%
autres GA 38	12	5%	34 775	25%
autres	2			

Le schéma cyclable d'agglomération

- Elaboré en 2015 – 2016

- ⇒ Constat d'un déficit d'aménagements et de culture vélo :
pas de demandes / pas d'aménagements ...

- ⇒ Intervention possible de GA au titre de sa compétence mobilité (« contribue au développement des modes non motorisés »), les voiries restant pour la plupart de compétence communale ou départementale

- sur les 16 communes qui composaient GrandAngoulême



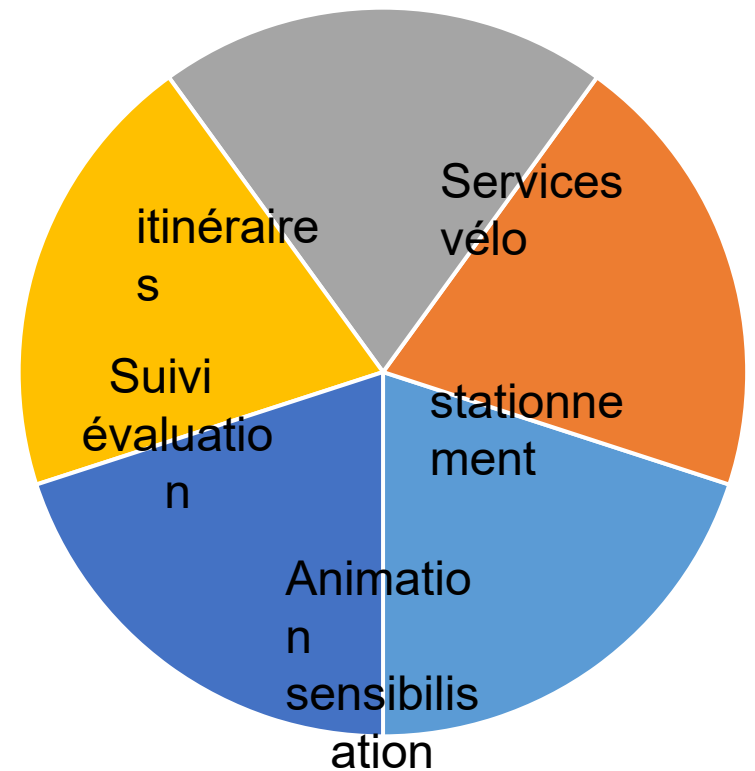
- étude complémentaire programmée en 2019

diagnostic

- **Un usage marginal...**
 - Peu de pratique, partout (part modale 1%)
 - principaux freins : relief, facilité d'usage de la voiture, manque de cyclabilité / sentiment d'insécurité
-
- **Une voirie peu cyclable**
- **Stationnement**
 - Près de 1000 places recensées
 - Enjeux de lisibilité et d'adaptation de l'offre à la diversité des besoins
 -
- **Services**
 - Succès de mobili'cycle
 - Des acteurs privés et associatifs investis localement
-
- **Communication / sensibilisation**
 - Des actions portées par les associations et les communes
 - Enjeu de faire émerger une culture commune

Plan d'actions

- 5 thèmes complémentaires pour développer un système vélo



⇒ 9 fiches actions déclinées en opérations

⇒ Complémentarité recherchée les démarches : plans vélos des communes ou du CD16, animations associatives, etc.

⇒ Enjeu fort d'animation : cf. AAP Vélo et Territoires

Intermodalité vélo-TC

- ❑ Enjeu de complémentarité des modes
- ❑ Installation de stationnements longue durée :
 - ⇒ Abri fermé à contrôle d'accès à la gare d'Angoulême
 - ⇒ Abris couverts ou consignes individuelles à proximité des lignes de bus
 - ⇒ Abris couverts sous caméra sur les parkings-relais BHNS



Itinéraires identifiés

□ Des itinéraires structurants

- ✓ Axes identifiés comme stratégiques pour la pratique du vélo au quotidien
- ✓ Grandes liaisons structurantes pour le territoire
- ✓ Desserte des populations, activités, grands équipements, ...

□ Des « points durs » sur ces itinéraires

- ✓ Points particulièrement difficiles ou dangereux (intersections, franchissements...)
- ✓ 24 points identifiés

□ Priorisation

➤ Schéma programmatique 2017-2025 :

⇒ 9 axes prioritaires (environ 50 km d'itinéraires)

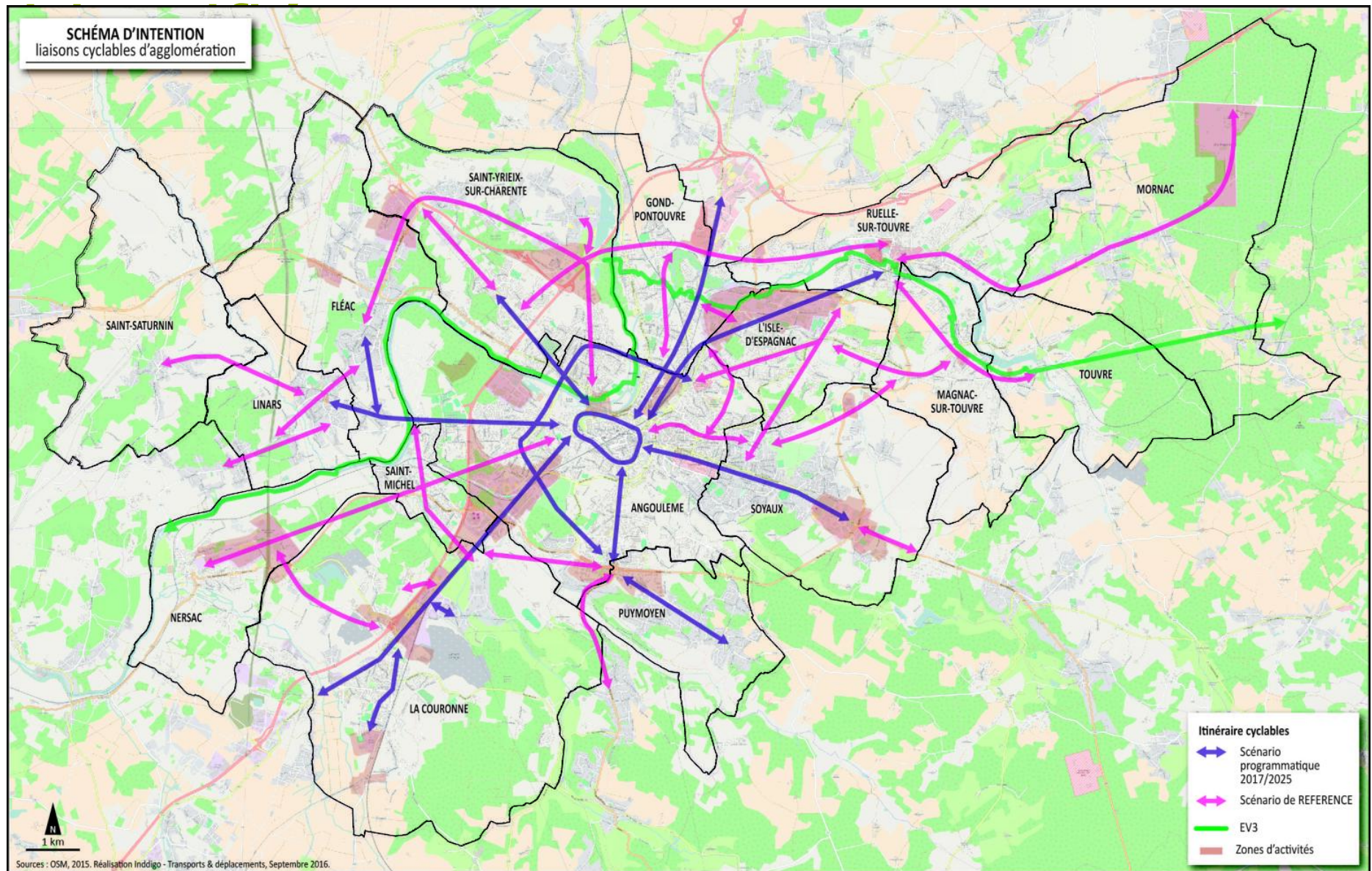
➤ Schéma de référence :

⇒ Environ 85 km d'itinéraires complémentaires

⇒

□ Mise en œuvre : création d'un fonds de concours, aménagements intégrés aux projets (cf. BHNS, ...)

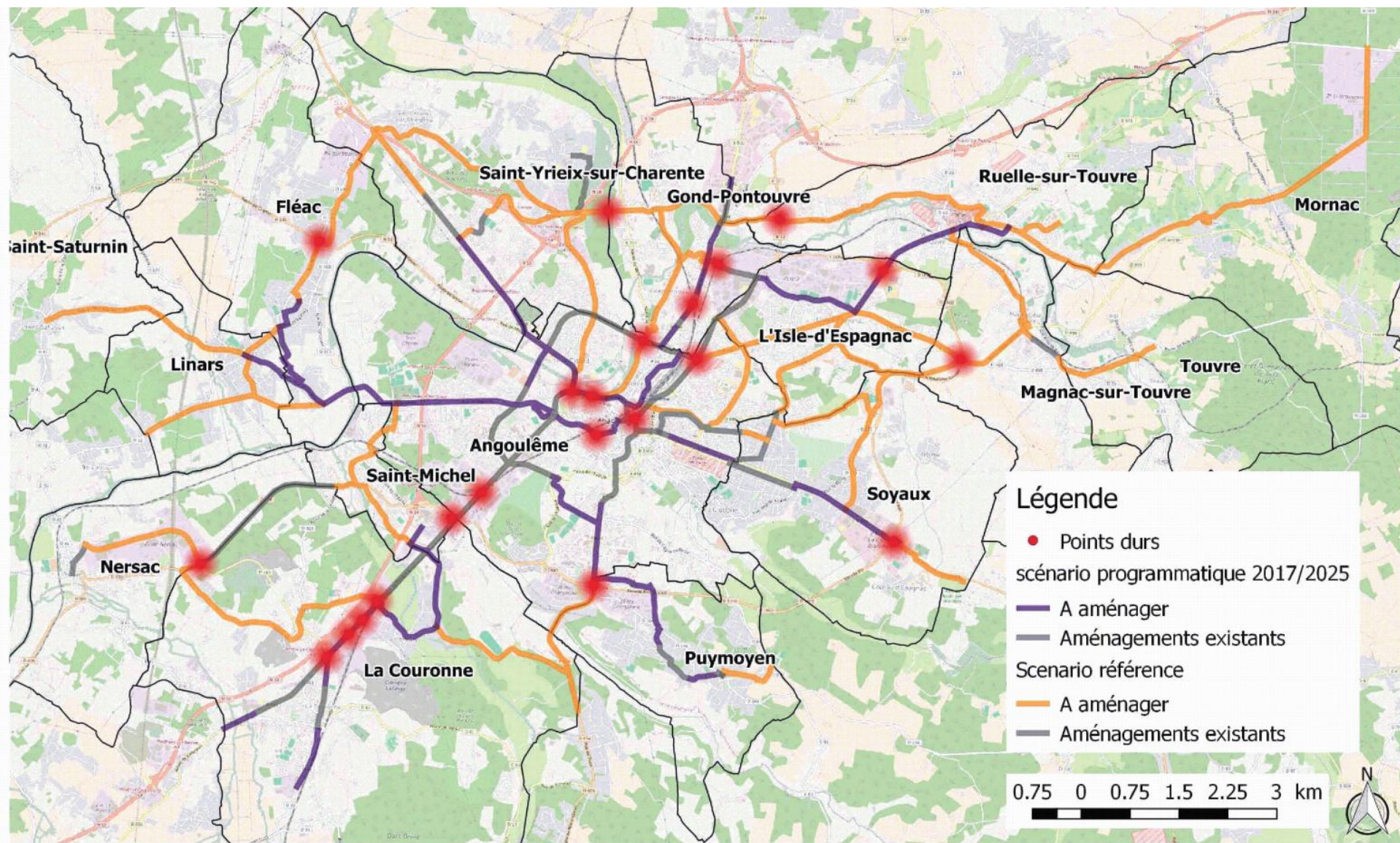
Schéma de principe des itinéraires



Mardi 25 juin 2019 – **Une Voirie Pour Tous**

Mobilités en territoires peu denses : Quelle place pour le vélo ? Quels aménagements ?

Propositions de localisations



Propositions d'aménagements

- Selon les contextes (urbains, routiers, usages....)
- Préconisations => à préciser techniquement
-



Extension du schéma cyclable

❑ Des espaces moins densément urbanisés : quelles liaisons prioritaires ?

⇒

Cf. travail à engager avec les communes et les partenaires :

- Grands axes structurants en connexion avec le cœur d'agglomération, les principales zones d'emplois ?
- Liaisons de proximité ? (cf. accès entreprises, commerces, équipements scolaires ou sportifs....)
- Maillage entre les communes ?
- Rabattement vers le réseau de transports collectifs ?
- Boucles de loisirs à partir / vers l'itinéraire Flow Vélo ?

❑ D'autres actions ?

❑



UNE VOIRIE POUR TOUS

Rues et espaces publics À VIVRE

Merci

Célinda Ribeyre
Service transports mobilités - GrandAngoulême

05 45 93 08 26
c.ribeyre@grandangouleme.fr